



Département du Nord

Arrondissement de CAMBRAI-EST

Conseil municipal

20 mars 2019 à 19 heures 00.

Étaient présents: Mesdames, Marie-Cécile MACHON, Annick LECHOWICZ, Sylviane GONTHIER, Olga LERICHE, Ingrid GAMEZ et, Messieurs Jean Richard LECHOWICZ, Eddy DHERBECOURT, Sébastien BUSSY, Olivier GOFFART, Bernard DUPAS, Patrice GUINET, Florian LEGRAND, et Eddy BOUBET.

Absents excusés : M. Philippe HERBET ayant donné procuration à M.Eddy BOUBET, M. Pascal DHOUILLY ayant donné procuration à M.Bernard DUPAS et celui-ci est arrivé en cours de séance vers 21h10.

• Désignation du secrétaire de séance.

M.Florian Legrand est désigné secrétaire de séance.

• Adoption du compte rendu du Conseil municipal précédent.

A l'unanimité le Conseil municipal adopte le compte rendu du Conseil municipal du 6 décembre 2018.

• Plan local d'urbanisme :Présentation du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) par M.Derieux
M. Derieux de la société PADE Ingénierie, présente à l'assemblée le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) de notre Plan Local d'Urbanisme. Ce document précise les grandes orientations en matière d'urbanisme et d'aménagement que souhaite prendre la commune pour les années avenir, en respectant la législation en vigueur notamment le schéma de cohérence territorial. Le débat est ouvert avant adoption d'un prochain Conseil municipal.

• Chemin piétonnier. Liaison lotissement cœur du village :

M. le Maire expose à l'assemblée que l'ensemble des terrains nécessaires pour la réalisation du chemin piétonnier entre le Parc et le centre du village sont désormais acquis. Il demande à être mandaté par le Conseil municipal pour:

- rechercher et de désigner un maître d'œuvre.
- rechercher et désigner les entreprises.
- signer et procéder à l'élaboration de tous les documents.
- établir des dossiers de demandes de subventions.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal mandate M le Maire pour effectuer toutes ces démarches.

• Entretien des espaces verts de la commune pour l'année

- Pour l'entretien de la résidence du Parc : tonte et taille
 - o BUISSART : 18 408.00 € TTC
 - o CIEL ET TERRE : 20 760.00 € TTC
- Plantations et travaux des espaces verts dans la commune.
 - o BIO CAMBRESIS : 15 312.00 € TTC

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal opte pour l'entreprise Buisart pour Le Parc et l'entreprise Bio Cambrésis pour les plantations et travaux des espaces verts.

• DECI 2019 : Choix de la fiscalisation ou de l'inscription au budget de la contribution.

A la suite de l'adhésion de la commune au Siden-Sian pour la compétence « Défense Extérieure Contre l'Incendie » et conformément à la délibération du Comité Syndical, la cotisation s'élève à 4455 € TTC. Il est proposé le choix de la fiscalisation de la contribution ou le financement par le biais de notre budget communal.

Le Conseil municipal s'oppose à la fiscalisation de la contribution et demande au Siden-Sian d'émettre un titre de recette correspondant (inclusion dans le budget communal).

• Horaires pour la rentrée scolaire 2019.

La direction académique de Lille procède à une consultation pour l'organisation de la semaine scolaire en huit demi-journées réparties sur quatre jours.

Les horaires seront identiques à l'année précédente, c'est-à-dire 9h-12h 13h30-16h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Mme Marie-Cécile Machon attire l'attention du Conseil municipal sur le fait que la scolarisation obligatoire à l'âge de 3 ans, impliquera probablement une augmentation des effectifs du service restauration scolaire.

- Prise en charge des déplacements scolaires

A la suite de hausse des carburants, l'attention du Conseil est attirée sur le fait que le coût des transports a été considérablement augmenté.

- Arrêté de déneigement

M. le Maire informe qu'il est nécessaire de prendre un arrêté concernant l'entretien des voies publiques notamment par temps de neige et de verglas.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal décide d'adopter cet arrêté.

- Préparation du budget communal.

M. Le Maire demande au Conseil municipal de déterminer les dates de 2 réunions dans le cadre de la préparation du budget.

Le 25 mars 2019 à 19h30 à la salle des associations

Le 1 avril 2019 à 20h30 à la salle des associations

- Règlement de location de la salle de la halle couverte

M le Maire demande au Conseil municipal de mener une réflexion sur les conditions et tarifs de la location de la salle de la halle couverte pour la prochaine réunion de travail du budget.

- Halle couverte- Informations sur la procédure judiciaire en cours

La société les Compagnons du Bois a fait appel auprès du tribunal administratif. Il est reproché à la société Nord Bois habitat (entreprise retenue pour le marché de la halle couverte lot n°2 charpente murs massifs menuiseries extérieures) d'avoir fait appel à un sous-traitant pour la mise en œuvre et montage de la structure bois.

M le Maire demande au Conseil municipal son avis avant d'interjeter appel de la décision du Tribunal administratif.

A l'unanimité le Conseil municipal souhaite que M le Maire interjette appel de la décision.

- Questions diverses.

* Adhésion de communes au Sivu Murs Mitoyens.

Le Comité Syndical des Murs Mitoyens en date du 27 février 2019 demande l'approbation de l'adhésion d'une nouvelle commune BAZUEL au sein du SIVU « Murs Mitoyens du Cambrésis ».

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal émet un avis favorable à la demande d'adhésion de la commune de BAZUEL.

* Adhésion au CDG59 de l'Abbaye de Vaucelles

La Régie personnalisée de l'Abbaye de Vaucelles sollicite son affiliation volontaire au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal accepte l'affiliation de la Régie personnalisée de l'Abbaye de Vaucelle au CDG59.

* Parc d'activités économiques : transfert de compétences.

La Communauté d'Agglomération de Cambrai a délibéré en date du 10 décembre 2018 sur le transfert des parcs d'activités communaux à notre EPCI, les conditions de transfert doivent être décidées par délibération des communes membres.

Après délibérations et à l'unanimité, le Conseil municipal approuve les conditions des transferts des zones d'activités communales vers l'EPCI.

* village propre :

Pour la dixième fois, l'opération village propre se déroulera le 7 avril 2019. Rendez-vous à 10h00 à côté de la Mairie

* Comité de Jumelage

Le mercredi 26 juin 2019 arriveront en voiture 4 personnes de Elford. Celles-ci repartiront le jeudi 27 juin à vélo. Cette action sponsorisée a pour but d'attirer l'attention sur la recherche de fonds pour la création d'une classe de petits à l'école d'Elford.

* l'association Cambrésis Hainaut Québec.

Pour son 40^{ème} anniversaire, l'association organise un repas qui se déroulera le samedi 11 mai 2019 à 19h à la salle des fêtes d'Awoingt.

* Candia fête du lait

La fête du lait se déroulera le vendredi 24 mai pour les enfants (CM1/CM2) des écoles aux alentours de Cambrai et le samedi 25 mai 2019 pour le public. Une réunion préparatoire le vendredi 5 avril 2019 permettra de rencontrer les partenaires locaux.

La séance est levée à 22h30.



Pour le maire,
Secrétaire de séance.
Florian LEGRAND